

IMPRIME D'INSCRIPTION COURS DE NATATION PISCINE PLANCHETTE - 2020/2021

MERCI DE RENDRE VOTRE DOSSIER COMPLETE, DATE ET SIGNE
A la piscine de la Planchette -Rue de Plumaugat-22250 BROONS

Le règlement s'effectue à l'accueil de la piscine lors de l'inscription

En y joignant obligatoirement :

- Un certificat médical (valable 3ans à partir de la date d'émission)

Je soussigné (e),

NOM, PRENOM _____
DATE DE NAISSANCE _____

Nom et prénom du jeune pour les cours enfants : _____
DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____ COMMUNE : _____

EMAIL (OBLIGATOIRE) _____

TEL 1 _____ TEL 2 _____ TEL 3 _____

TRAITEMENT MEDICAL ou INFORMATION DE SANTE : _____

Je certifie être bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques de responsabilité civile

NOM DE LA COMPAGNIE ET N° DE POLICE : _____

Informations pratiques :

- Validation de l'inscription à réception du dossier complet
- Leçons d'apprentissage destinées aux enfants de 6 à 12 ans

COURS DE NATATION SOUS FORME DE 10 COURS

Horaires : de 14h à 15h

*Tarif : 68€ -règlement par chèque ou espèces
(Pas de cours le lundi et le dimanche)*

Période souhaitée :

- Période 1- le samedi du 29 mai au 03 juillet + du mercredi 07 au vendredi 10 juillet
- Période 2 – du mardi 13 au mardi 27 juillet
- Période 3 – du mercredi 28 juillet au mardi 10 août
- Période 4 – du mercredi 11 au mardi 24 août
- Période 5 – du mercredi 25 au samedi 28 août + le samedi du 04 septembre au 09 octobre

Horaires : de 17h à 18h

*Tarif : 68€ -règlement par chèque ou espèces
(Pas de cours le lundi et le dimanche)*

Période souhaitée :

- Période 2 – du mardi 13 au mardi 27 juillet
- Période 3 – du mercredi 28 juillet au mardi 10 août
- Période 4 – du mercredi 11 au mardi 24 août

REGLES PARTICULIERES S'APPLIQUANT A L'ACTIVITE COURS DE NATATION

ARTICLE 1

Seront prévues des séances de rattrapage en cas de problèmes techniques ou d'absence du maître-nageur.

ARTICLE 2

Les inscriptions se font exclusivement à partir du formulaire joint.

ARTICLE 3

L'adhésion donne l'accès aux cours, sans droit d'entrée exigible. Elle est nominative.

Les cartes/tickets sont strictement personnels, et ne peuvent en aucun cas être vendus, cédés, prêtés ou loués par le titulaire. Dans le cas contraire, l'abonnement sera immédiatement interrompu et l'abonné perdra son droit d'accès sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service sport, enfance et jeunesse de Dinan Agglomération aux fins de:

La gestion et suivi des inscriptions aux cours,

La gestion des cartes d'adhésion

La facturation du service.

Le traitement est fondé sur l'application du contrat entre vous et Dinan Agglomération.

Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de votre inscription. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont :

Le service sport enfance- jeunesse,

Les encadrants des cours et agents d'accueil des piscines,

Le service Finances de DINAN Agglomération,

Le Trésor Public

Dans le cadre de la maintenance la société ELISATH est susceptible d'avoir accès à la base de données des abonnés.

Dinan Agglomération pourra également être amené à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du service sport enfance jeunesse, par courrier postal à cette adresse, Dinan Agglomération service sport enfance jeunesse, 8 boulevard Simone Veil 22100 Dinan ou par mail à cette adresse e.lebai@dinan-agglomeration.fr

Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse :

cil@cdg22.fr. »

DATE ET SIGNATURE